

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 7 (2005)
Heft: 5

Artikel: Le handball sur de nouveaux rails
Autor: Fischer, Stephan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Règles de jeu (2)

Le handball est souvent délaissé dans les cours d'éducation physique, particulièrement en Suisse romande où il peine à décoller. Une disgrâce que l'on peut attribuer à des règles plutôt compliquées et à des contacts parfois rugueux. La Fédération suisse de handball a réagi avec la création du projet «Le handball fait école». *Stephan Fischer*

Le handball sur de nouveaux rails

La percée de nouveaux sports explique en partie la baisse – voire le manque – d'intérêt suscité par le handball dans les écoles de notre pays. Pour Nicole Herren, responsable du programme «Le handball fait école» à la Fédération suisse de handball (FSH), il faut y ajouter des règles compliquées, sa disparition de la formation des enseignants et, souvent, l'image dure et brutale qu'elle véhicule. «Autrefois, on avait tendance à s'inspirer du style ultra-défensif et dur pratiqué dans les pays de l'Est qui dominaient la scène internationale. Mais le handball a changé. Aujourd'hui, l'exemple vient d'Europe centrale et de Scandinavie, où l'on prône un jeu offensif beaucoup plus attrayant. Grâce à des modifications judicieuses du

règlement, la technique individuelle du joueur et la recherche du but sont remis au premier plan», explique cette ancienne internationale.

Signes prometteurs

Pour développer le handball dans le cadre de l'éducation physique à l'école, la FSH a lancé en 1999 le programme «Le hand-



Les clubs à la rencontre de l'école

En 1999, la Fédération suisse de handball (FSH) a proposé le programme «Le handball fait école» en collaboration avec Swiss Olympic et la Migros, pour lancer ou relancer la discipline à l'école, de la 1^{ère} à la 9^e année. Dans le cadre de ce programme, des leçons de démonstration mises sur pied avec l'aide d'entraîneurs de clubs locaux permettent aux enseignants de découvrir et d'expérimenter des jeux et exercices ciblés.

■ Grâce à la brochure «Handball à l'école FSH», les enseignants qui connaissent mal – voire pas du tout – le handball disposent d'un outil de travail très pratique, avec des règles simples. Il est aussi possible de télécharger un petit guide d'organisation pour les tournois scolaires (en allemand

seulement...) sur le site www.handball.ch, rubrique «Le handball fait école».

■ La brochure de 70 pages éditée en 2002 peut être commandée au prix de CHF 20.– à la Fédération suisse de handball, Werdtweg 1, Case postale, 3000 Berne 14, téléphone 031 370 70 00, fax 031 370 70 09, e-mail shv-fsh@handball.ch.

Commandes en ligne à l'adresse www.handball.ch → eOffice → Contact pour «Le handball fait école»

► Alain Lapouge, tél. 033 4500 34 653, e-mail alain.lapouge@wanadoo.fr



ball fait école». Son objectif? Montrer aux enseignants que ce sport est attrayant et ludique et qu'il s'intègre parfaitement dans le projet pédagogique de l'école. Ce programme comprend trois volets principaux: des leçons de démonstration sur place organisées en collaboration avec des entraîneurs de clubs locaux et s'appuyant sur la brochure «Handball à l'école FSH»; des cours destinés aux enseignants pour qu'ils puissent introduire progressivement le handball à l'école (apprentissage des règles et jeux avec le ballon de la 1^{ère} à la 4^e année, perfectionnement de la 5^e à la 9^e année); des cours de perfectionnement internes délivrés par la FSH aux enseignants.

De 1999 à 2004, plus de 15 000 élèves ont profité des quelque 1000 leçons dispensées en Suisse dans le cadre de ce programme. Selon Nicole Herren, les réactions des écoles ont été très positives. La simplification du règlement (voir encadré) et le choix de nouvelles formes d'anima-

tion allant du «2 contre 2» au «4 contre 4 plus le gardien» a rendu le jeu plus transparent et plus ludique.

Prendre le relais

Sur le terrain, la responsabilité du projet incombe aux associations régionales, aux clubs et aux entraîneurs. Les leçons de démonstration et les instruments didactiques de la FSH ne sont pas une fin en soi mais des moyens d'atteindre l'objectif visé. Susciter un réel engouement pour le handball dans une région est en effet une tâche de longue haleine. Il serait donc faux de penser que ce programme peut servir de bouée de sauvetage pour des clubs en sous-effectif. Il incombe aux clubs de faire vivre le programme, en mettant sur pied des championnats scolaires et des structures d'entraînement progressives animées par des entraîneurs qualifiés. Le programme «Le handball fait école» a déjà permis de faire un grand pas en avant, pour redonner au handball la place qu'il occupait dans le sport scolaire. Reste à transformer l'essai, peut-être grâce aux championnats d'Europe qui se dérouleront en Suisse en janvier 2006 (www.euro06.com)!

m

Règles – le kit de démarrage!

Avec les règles élémentaires présentées ici, vous pouvez lancer l'activité à l'école et dans les clubs sur de bonnes bases.

1. Maniement du ballon

Il est permis de toucher le ballon avec toutes les parties du corps, sauf les jambes (au-dessous du genou) et les pieds. Il est interdit de garder le ballon en main plus de trois secondes et de faire plus de trois pas avec le ballon en main. Le nombre de dribbles est illimité, mais le joueur ne peut pas se saisir du ballon plus de deux fois.

2. Gardien

Le gardien peut arrêter le ballon avec toutes les parties du corps. Il ne peut pas quitter la surface de but avec le ballon en main. S'il arrête le ballon en le déviant à côté de la cage – à condition que le ballon franchisse la ligne de fond – ou par-dessus celle-ci, il effectue une remise en jeu. Les règles de maniement du ballon ne valent pas pour le gardien.

3. Fair-play

Que ce soit en attaque ou en défense, il faut toujours jouer le ballon et pas l'adversaire. Il est interdit de retenir, de ceinturer, de pousser et de donner des coups. Jouer correctement est une affaire d'honneur.

4. Fautes et pénalités

Lorsqu'un joueur commet une faute, son équipe perd la balle au profit de l'équipe adverse. En cas de faute sur un adversaire en position de marquer, l'arbitre peut siffler pénalty. Il est interdit de retenir, de ceinturer et de pousser un adversaire et bien sûr de lui donner des coups. Le manque de fair-play peut être sanctionné de deux minutes de pénalité. Dans ce cas, le joueur pénalisé peut être remplacé.

5. Reprise du jeu après une faute

Lorsqu'une équipe expédie le ballon hors des limites du terrain, l'équipe adverse bénéficie d'une remise en jeu. Le joueur qui l'effectue doit avoir un pied sur la ligne de touche. Les adversaires se tiennent à trois mètres au moins du joueur qui effectue la remise en jeu.

6. Surface de but

Il est interdit de pénétrer dans le cercle et dans la surface de but avec le ballon en main. Il est toutefois permis de sauter dans la surface de but si l'impulsion du saut est déclenchée avec les pieds hors du cercle et si la balle est lâchée avant l'atterrissage. Seul le gardien peut s'emparer du ballon dans la surface de but. Le gardien ne peut pas être attaqué par un joueur de champ lorsqu'il se trouve dans la surface de but.

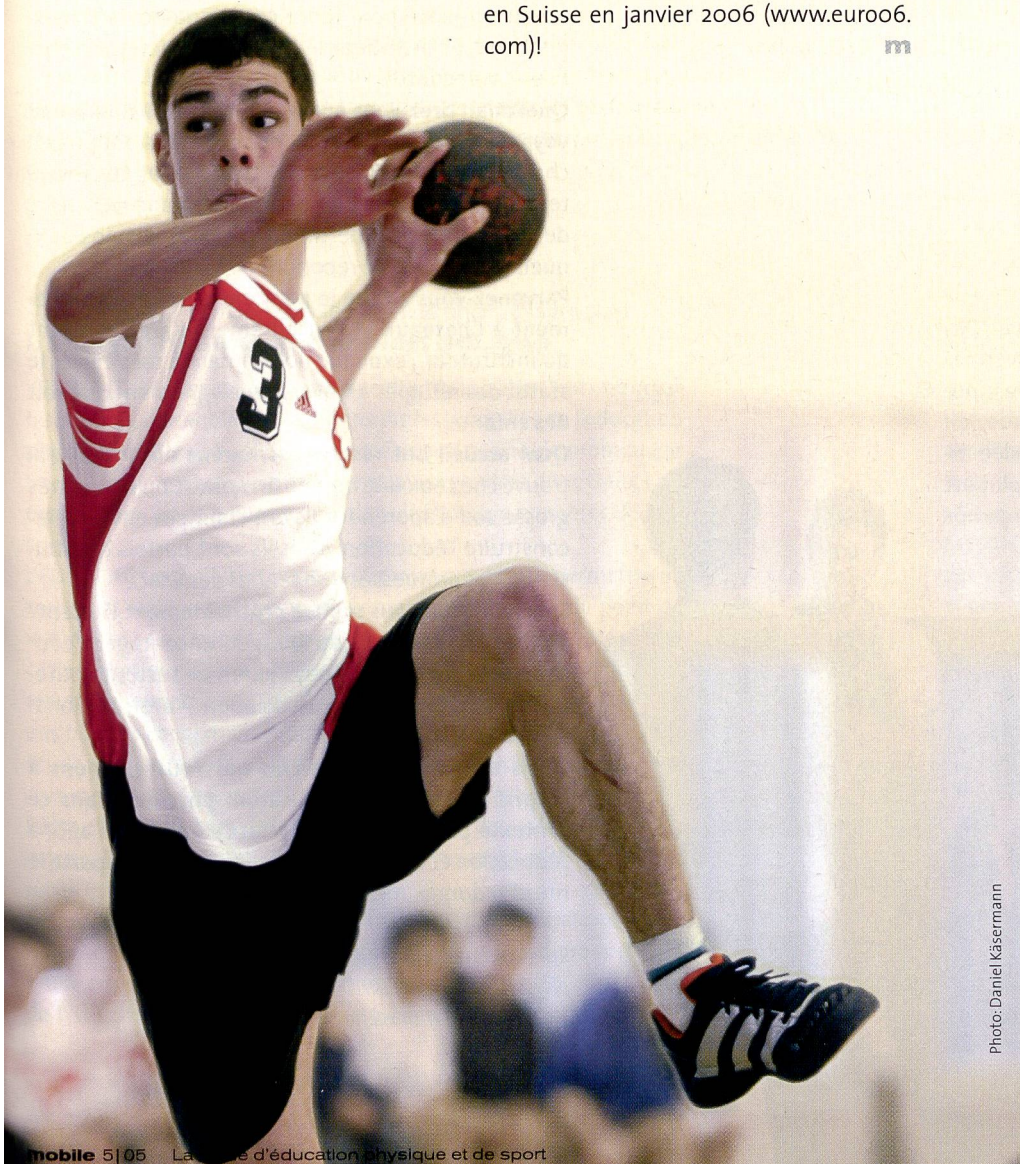


Photo: Daniel Käsermann